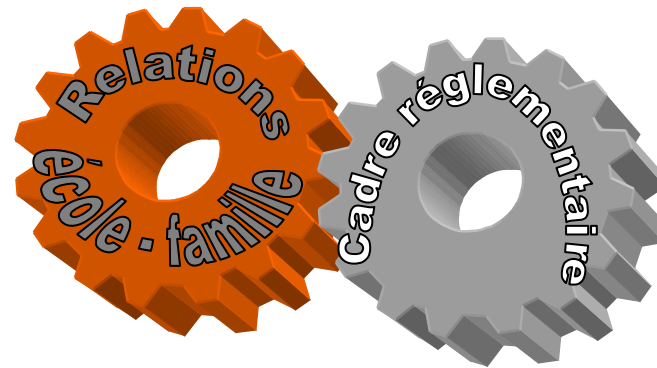


● ● ● | **E**lèves à
Haut
Potentiel en Charente-Maritime





Elèves à

Haut

Potentiel en Charente-Maritime





Textes officiels

- **Loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école**

« Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève »

- **BO n°38 du 25 octobre 2007**

Parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège (repérage, information enseignants/parents/directeurs d'école, formation psychologues de l'EN, GAEIP)

- **BO n°45 du 3 décembre 2009**

Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces

- **Circulaire de rentrée 2012 du 27/03/2012**

Les EIP doivent bénéficier de réponses individualisées. Dans chaque académie, un référent EIP est l'interlocuteur privilégié pour les parents et la communauté éducative. Pour assurer le suivi et la prise en charge de ces élèves dans les meilleures conditions, il convient de privilégier trois orientations : la formation, la lisibilité des structures et leur développement dans l'enseignement public.

- **BO spécial du 26 novembre 2015** (programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège)

« Il s'agit de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de certains élèves (élèves allophones nouvellement arrivés, en situation de handicap, éprouvant des difficultés importantes à entrer dans l'écrit, entrant nouvellement à l'école, etc.) qui nécessitent des aménagements pédagogiques appropriés. »



● ● ● | **Groupe d'Accompagnement des EIP**

○ **Organisation générale**

- Regroupement de personnels issus de différents corps de l'EN autour d'un IPR-IA Référent Académique, M. François La Fontaine
- Objectif : faciliter l'intégration, le parcours scolaire et l'entrée dans les apprentissages des EIP
- Intervention dans le second degré essentiellement, co-intervention sur les classes passerelles école-collège (CM2-6^{ème})

○ **Les acteurs**

- Référent académique



Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Intranet - Scolarisation des élève X

https://www.intra.ac-poitiers.fr/mes-rubriques/scolarisation-des-eleves-in

Rechercher

Les plus visités Hotmail Personnaliser les liens Windows Media Windows Mappy - Mappy - plan...

intranet académique

Accueil académique

Espace pédagogique

Mes rubriques

- Pédagogie
- Infocentre
- Ma circonscription
- Gestion de l'école
- Orientation
- Climat scolaire
- International
- Élèves à besoins particuliers
- Allophones - Itinérants
- PPRE - Rased
- Erea - Segpa - CDO
- Troubles des apprentissages
- Situations de handicap
- Précoces
- Pathologies chroniques
- Carrière et emplois
- Social
- Santé et sécurité au travail
- Vie des services
- Informatique
- Publications officielles

Christele Barre

Assistance

Calendrier

< Février 2018 >

lu	ma	me	je	ve	sa	di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	1	2	3	4

Mes applications

- LSU
- Vigipirate 17
- Congés
- M@gistère
- Foad
- Enquête LVE-A1 1er degré
- Intervenants extérieurs 1D

Mes déplacements - Chorus
Supplément familial de traitement (SFT)



Espace pédagogique

- Mes rubriques
- Pédagogie
 - Infocentre
 - Ma circonscription
 - Gestion de l'école
 - Orientation
 - Climat scolaire
 - International
 - Élèves à besoins particuliers
 - Allophones - Itinérants
 - PPRE - Rased
 - Erea - Segpa - CDO
 - Troubles des apprentissages
 - Situations de handicap
 - Précoces
 - Pathologies chroniques
 - Carrière et emplois
 - Social
 - Santé et sécurité au travail
 - Vie des services
 - Informatique
 - Publications officielles

Vous êtes ici : Accueil > Élèves à besoins particuliers > Précoces > Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

Informations générales

Groupe de travail autour des élèves à haut potentiel au lycée Aliénor d'Aquitaine (Vienne)
Témoignage - Retour d'expérience

La précocité intellectuelle, les enjeux d'une prise en charge adaptée
Diaporama d'Alain Salzemann - 15 janvier 2013

Projet d'accueil des élèves intellectuellement précoces
Rédigé par le collège du Jardin des Plantes de Poitiers

Quelques repères sur la précocité
Diaporama de Chantal Briquet

Repérer les élèves intellectuellement précoces
Dossier du groupe du lycée Aliénor d'Aquitaine à Poitiers pour aider les équipes pédagogiques à repérer dans les établissements les élèves pouvant relever de la précocité

Ressources

Vos interlocuteurs

François La Fontaine, correspondant académique
IA-IPR de mathématiques
francois.la-fontaine@ac-poitiers.fr

+ Réseau académique des personnes ressources EIP

Textes officiels

- BO n°38 du 25 octobre 2007
- Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces
- Rapport - Jean-Pierre Delaubier - Janvier 2002



Christele Barre

Assistance

Calendrier

< Février 2018 >

lu	ma	me	je	ve	sa	di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	1	2	3	4

Mes applications

- LSU
- Vigipirate 17
- Congés
- M@gistère
- Foad
- Enquête LVE-A1 1er degré
- Intervenants extérieurs 1D
- Mes déplacements - Chorus
- Supplément familial de traitement (SFT)

ASH17



ac-poitiers.fr

Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE



EIP

Retrouvez toute l'information sur le site education.gouv.fr



ac-poitiers.fr

Région académique NOUVELLE-AQUITAINE

Entrez votre recherche ici

OK

Retrouvez toute l'information sur le site education.gouv.fr



ACADÉMIE

ÉCOLES - ÉTABLISSEMENTS

ORIENTATION - FORMATIONS

ACTION ÉDUCATIVE

EXAMENS

RECRUTEMENT

Accueil > Recherche

Recherche

Résultats de recherche

2 résultats ont été trouvés pour votre recherche : eip

afficher par : pertinence date

nombre de résultats par page : 20

VOUS POUVEZ PRÉCISER VOTRE RECHERCHE

Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

article | Accueil > Action éducative > Élèves à besoins éducatifs particuliers > Intellectuellement précoces

Semaine de la persévérance scolaire

Inscrite dans le plan gouvernemental « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire », la semaine de la persévérance scolaire vise à présenter et valoriser les actions, menées au...

article | Accueil > Académie > Toute l'actualité

IMPRIMER | A+ / A-

S'INFORMER, RECHERCHER, NOUS CONTACTER



Contact - Démarches



Annuaire



Accès



Carte



Réseaux Éclaire



Services en ligne



Sectorisation



Chiffres



Calendrier



Twitter



Photos





Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

académie
Poitiers



ac-poitiers.fr



Entrez votre recherche ici

OK

Retrouvez toute l'information sur le site education.gouv.fr



ACADÉMIE

ÉCOLES - ÉTABLISSEMENTS

ORIENTATION - FORMATIONS

ACTION ÉDUCATIVE

EXAMENS

RECRUTEMENT

Accueil > Action éducative > Élèves à besoins éducatifs particuliers > Intellectuellement précoces

Intellectuellement précoces

BARRE DE PARTAGE



IMPRIMER

A+ / A-

S'INFORMER,
RECHERCHER, NOUS
CONTACTER



Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

Qu'est-ce qu'un élève intellectuellement précoce ?

Les élèves intellectuellement précoces représentent 2 à 3 % de la population scolaire, tous milieux confondus ; contrairement aux idées reçues, un élève brillant n'est pas forcément un enfant précoce et un enfant précoce n'est pas forcément un élève brillant. L'élève intellectuellement précoce a un mode de fonctionnement intellectuel différent qui peut parfois être inefficace dans le cadre d'une pédagogie classique.

Certains enfants précoces sont de ce fait en situation d'échec scolaire, plus ou moins marqué. Leur repérage va permettre d'améliorer leur prise en charge scolaire. Ce repérage doit mobiliser la communauté scolaire et la famille pour que tous travaillent

INTERLOCUTEUR

François La Fontaine,
correspondant académique
Inspecteur d'académie -
Inspecteur pédagogique
régional (IA-IPR)

TEXTE DE RÉFÉRENCE

BO n°38 du 25 octobre 2007



● ● ● | **Groupe d'Accompagnement des EIP**

○ **Organisation générale**

- Regroupement de personnels issus de différents corps de l'EN autour d'un IPR-IA Référent Académique, M. François La Fontaine
- Objectif : faciliter l'intégration, le parcours scolaire et l'entrée dans les apprentissages des EIP
- Intervention dans le second degré essentiellement, co-intervention sur les classes passerelles : CM2-6ème

○ **Les acteurs**

- Un référent académique
- Un chargé de mission : enseignant et psychologue clinicien
 - porter un regard psychologique sur les situations d'élèves
 - proposer un espace d'écoute pour les parents
 - mettre en place des formations



● ● ● | Groupe d'Accompagnement des EIP

○ Organisation générale

- Regroupement de personnels issus de différents corps de l'EN autour d'un IPR-IA Référent Académique, M. François La Fontaine
- Objectif : faciliter l'intégration, le parcours scolaire et l'entrée dans les apprentissages des EIP
- Intervention dans le second degré essentiellement, co-intervention sur les classes passerelles : CM2-6ème

○ Les acteurs

- Un référent académique
- Un chargé de mission : enseignant et psychologue clinicien
- Des référents départementaux : interlocuteurs directs des familles et de la communauté éducative (organisation des suivis).

Pour la Charente-Maritime :

- dans le 1^{er} degré : M. Laurent Desport, IEN ASH (ien.ash.ia17@ac-poitiers.fr)
- dans le second degré : Marie-Hélène Rainguez, CPE (marie-helene.rainguez@ac-poitiers.fr ou eip17@outlook.fr)



● ● ● | **Groupe d'Accompagnement des EIP**

○ **Organisation générale**

- Regroupement de personnels issus de différents corps de l'EN autour d'un IPR-IA Référent Académique, M. François La Fontaine
- Objectif : faciliter l'intégration, le parcours scolaire et l'entrée dans les apprentissages des EIP
- Intervention dans le second degré essentiellement, co-intervention sur les classes passerelles : CM2-6ème

○ **Les acteurs**

- Un référent académique
- Un chargé de mission : enseignant et psychologue clinicien
- Des référents départementaux : interlocuteurs directs des familles et de la communauté éducative (organisation des suivis)
- Des accompagnateurs pour le :
 - 1^{er} degré :
 - le conseiller pédagogique, mission école inclusive, de la circonscription
 - une conseillère pédagogique ASH : christele.barre@ac-poitiers.fr
 - 2nd degré (interventions forcément en binôme)

Accompagnement à l'école primaire d'un EHP



Si la famille se questionne concernant son enfant

Si l'enseignant se questionne concernant l'élève

soit

soit

La famille consulte des professionnels de santé et de soins : des évaluations médicales et psychologiques sont faites

Entretien famille/enseignant

La famille expose la situation de son enfant à l'enseignant

soit

Compilation d'informations par l'enseignant

- Ses observations en classe (cf. grille d'observation)
- Évaluations de l'élève, évaluations nationales
- Sollicitation de personnes ressources : RASED, médecin scolaire pour recueillir des informations sur les EHP
- Entretien avec l'élève

Intervention du RASED (sur accord de la famille)
(éventuellement, réalisation d'une évaluation psychométrique si non effectuée auparavant par le psychologue scolaire ou en libéral)

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté : **psychologue de l'EN** et enseignants spécialisés dans la difficulté scolaire

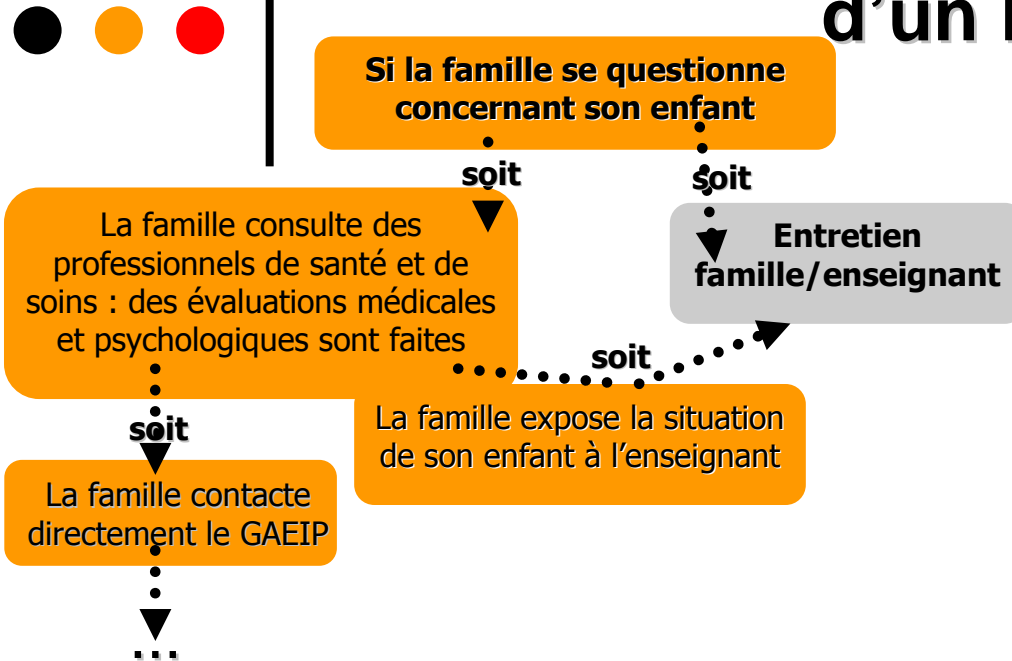
Réunion du Conseil de Cycle

- Aménagements envisageables
- Si nécessaire, rédaction d'un Projet Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

Équipe éducative

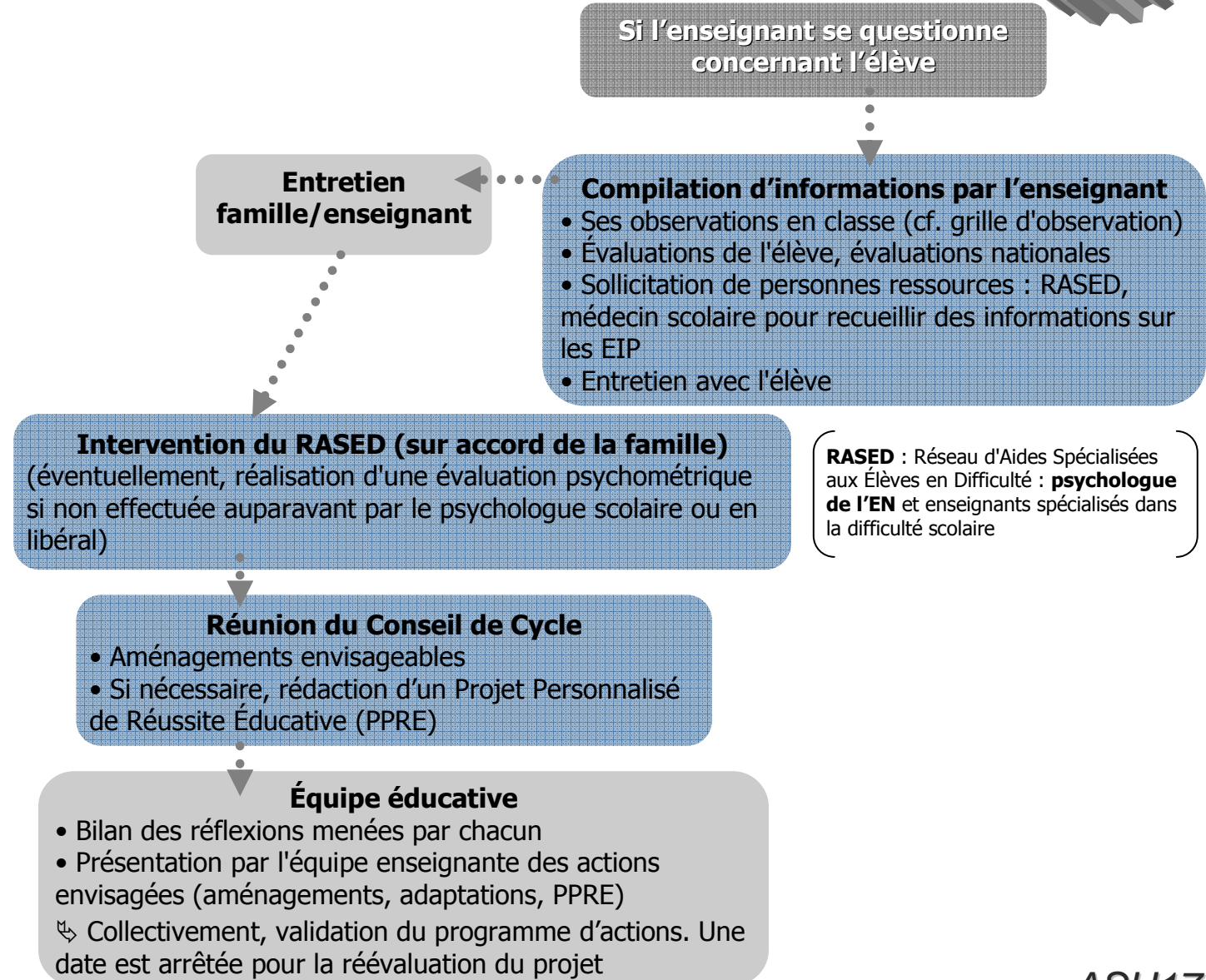
- Bilan des réflexions menées par chacun
- Présentation par l'équipe enseignante des actions envisagées (aménagements, adaptations, PPRE)
- ↳ Collectivement, validation du programme d'actions. Une date est arrêtée pour la réévaluation du projet

Accompagnement à l'école primaire d'un EHP





Accompagnement à l'école primaire d'un EHP



Accompagnement à l'école primaire d'un EHP



Si la famille se questionne concernant son enfant

Si l'enseignant se questionne concernant l'élève

soit

soit

La famille consulte des professionnels de santé et de soins : des évaluations médicales et psychologiques sont faites

Entretien famille/enseignant

Compilation d'informations par l'enseignant

- Ses observations en classe (cf. grille d'observation)
- Évaluations de l'élève, évaluations nationales
- Sollicitation de personnes ressources : RASED, médecin scolaire pour recueillir des informations sur les EIP
- Entretien avec l'élève

soit

La famille expose la situation de son enfant à l'enseignant

soit

La famille contacte directement le GAEIP

Intervention du RASED (sur accord de la famille)

(éventuellement, réalisation d'une évaluation psychométrique si non effectuée auparavant par le psychologue scolaire ou en libéral)

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté : **psychologue de l'EN** et enseignants spécialisés dans la difficulté scolaire

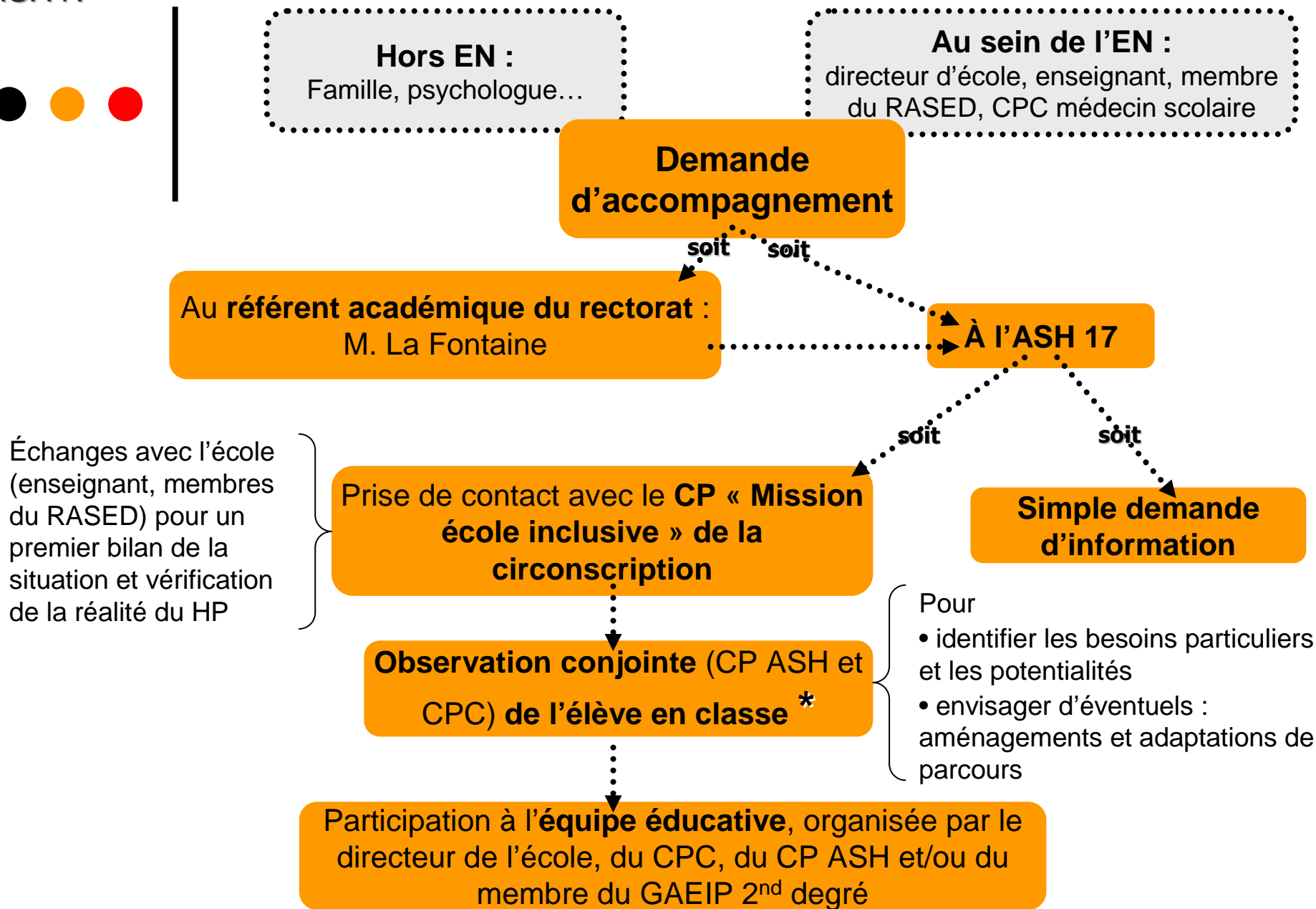
Réunion du Conseil de Cycle

- Aménagements envisageables
- Si nécessaire, rédaction d'un Projet Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

Équipe éducative

- Bilan des réflexions menées par chacun
- Présentation par l'équipe enseignante des actions envisagées (aménagements, adaptations, PPRE)
- ↳ Collectivement, validation du programme d'actions. Une date est arrêtée pour la réévaluation du projet

Équipe éducative : le directeur de l'école, le ou les enseignant(s) de l'élève, les parents, le RASED, le médecin scolaire, les professionnels de santé et de soins qui accompagnent l'élève, si nécessaire le conseiller pédagogique de circonscription (ou l'IEN) et le binôme du GAEIP (ou CP ASH)



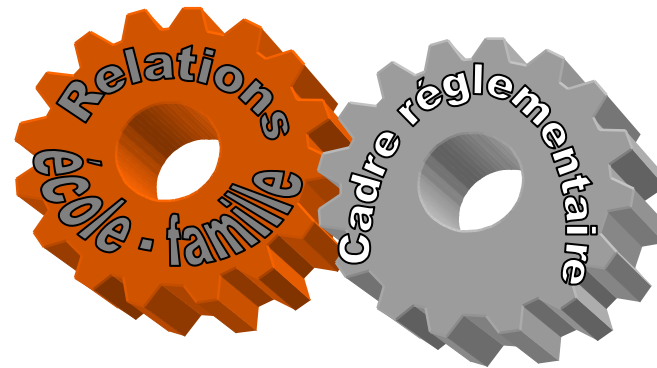
* Pour les élèves de CM2, le binôme sera constitué d'un membre du GAEIP du 2nd degré, du CP ASH ou de circonscription



Elèves à

Haut

Potentiel en Charente-Maritime



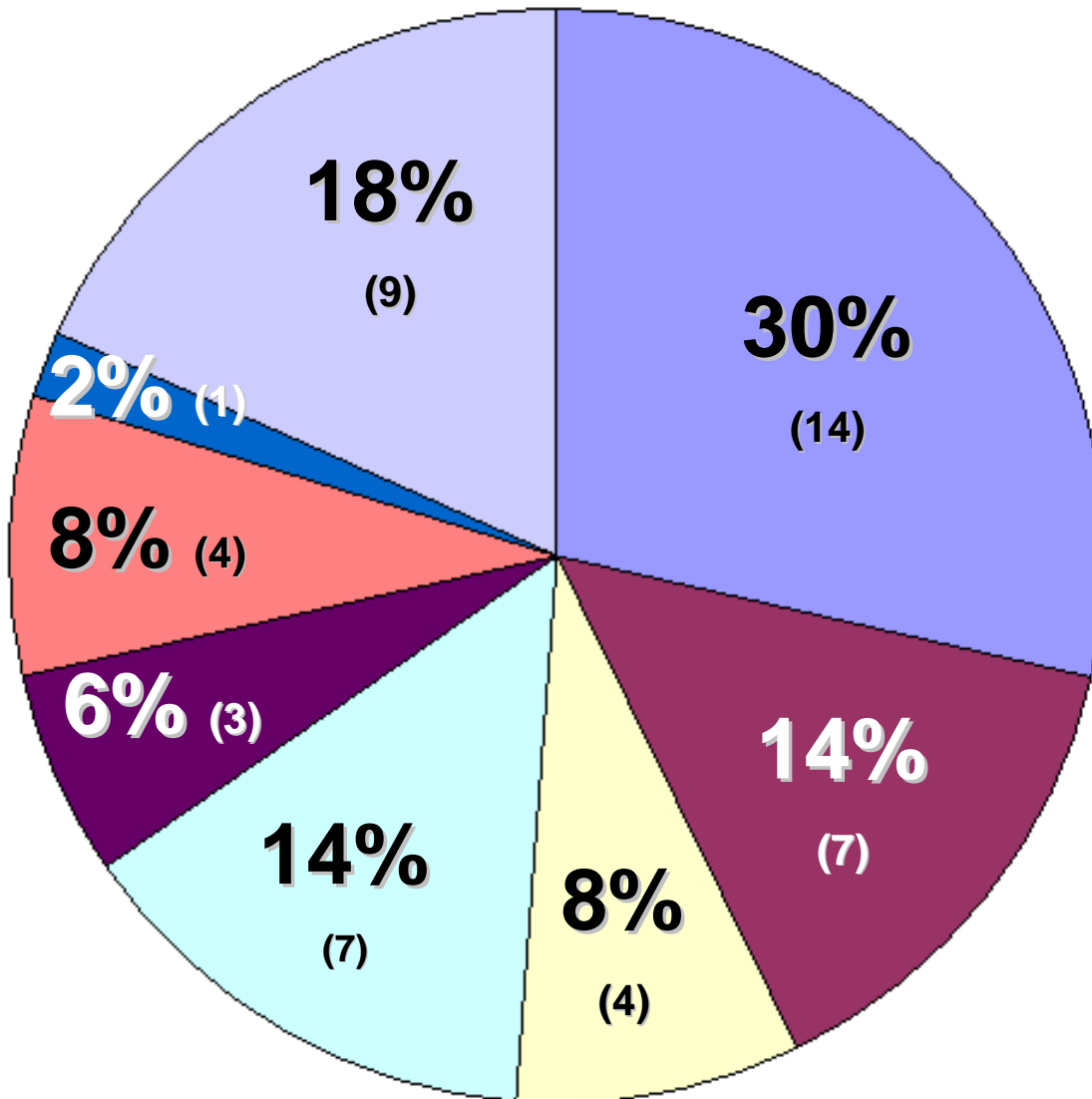


Quelques données chiffrées pour la Charente-Maritime

- **55 demandes transmises à l'ASH** de sept. 2012 à juillet 2017
 - essentiellement de familles (89%)
- **En moyenne, 11 demandes par an**
 - 19 demandes pour la seule année scolaire 2016-2017
 - 42% des demandes transmises par le GAEIP
 - 1/3 de filles pour 2/3 de garçons
 - 2 « suivis » sur plusieurs années
 - 5 entrées en 6^{ème} pour l'année scolaire 2017-2018

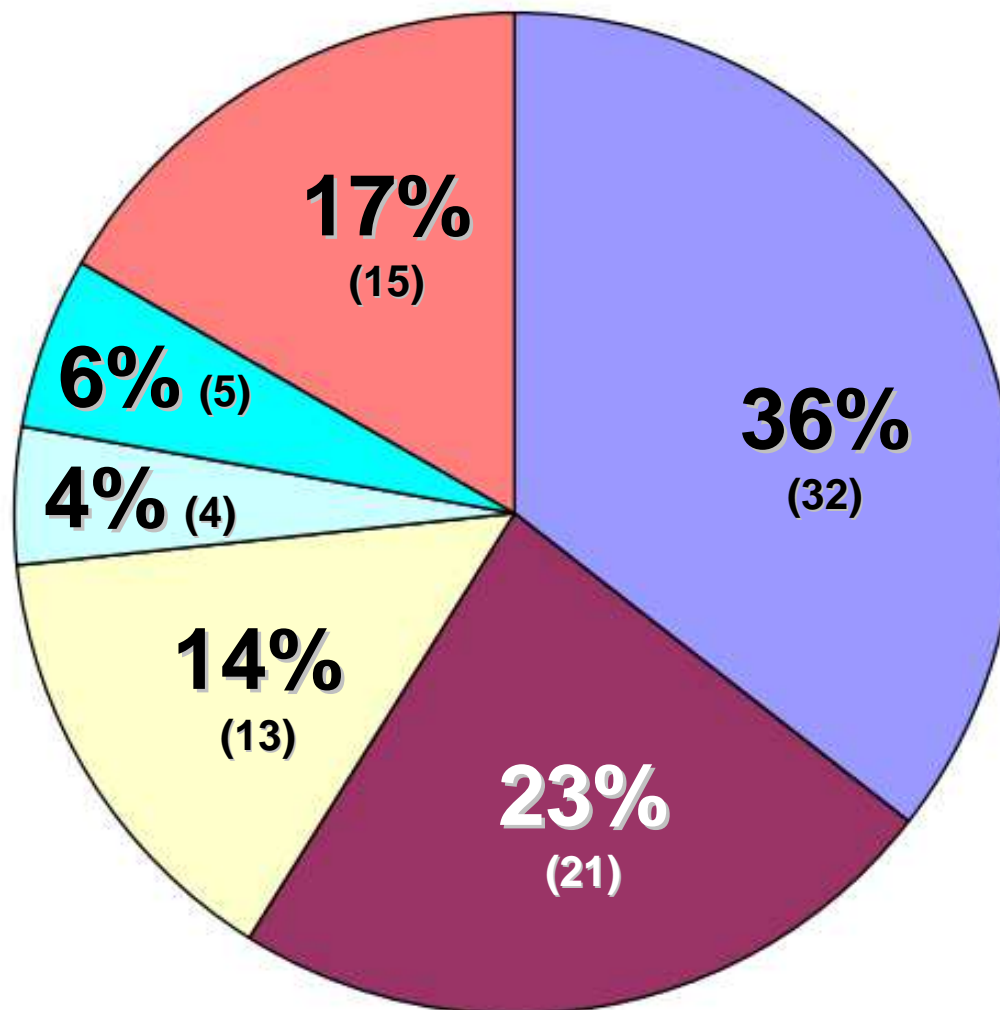
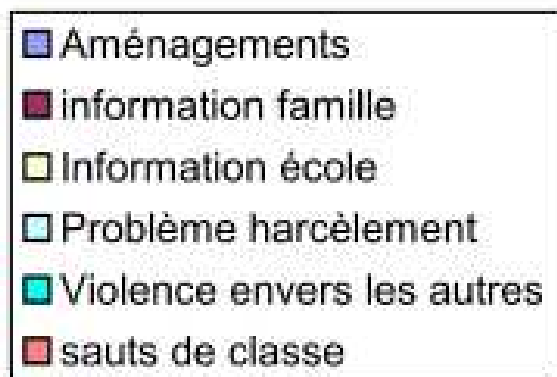


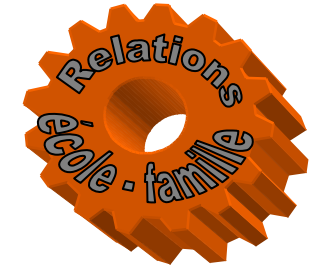
Répartition par circonscription des 55 demandes recensées en Charente-Maritime de septembre 2012 à juillet 2017





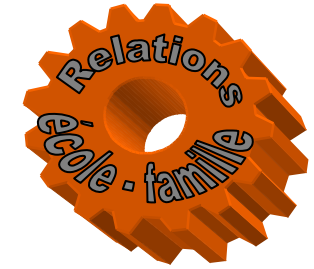
Objet des demandes formulées par 55 familles de Charente-Maritime de septembre 2012 à juillet 2017





Quelles relations famille/école ?

- Premier contact : moment essentiel
 - Écouter et reconnaître la situation de cet élève et sa famille
 - Proposer un accueil, un discours professionnel
 - Donner à la famille un retour de confiance de la part de l'institution



Quelles relations famille/école ?

- Premier contact : moment essentiel
- Des rencontres régulières et régulées
 - Permettre une mise à distance relative mais stratégique
 - Instauration de la transparence



Quelles relations famille/école ?

- Premier contact : moment essentiel
- Des rencontres régulières et régulées
- Observation de l'élève (*climat de confiance et de valorisation*)
 - Évaluer les besoins et les points d'appui : repérer les blocages, identifier les leviers, prioriser
 - Construire un plan d'actions adapté aux besoins: PPRE en
 - permettant à l'élève de devenir acteur et d'exploiter ses compétences spécifiques
 - donnant du sens à ce qui est fait
 - encourageant et félicitant pour le moindre progrès
 - laissant libre cours à la pensée divergente et en favorisant l'imaginaire



Quelles relations famille/école ?

o Que penser du saut de classe ?

● Avantages

- Moins d'ennui et d'insatisfaction
- Maturité intellectuelle favorise les relations avec les élèves plus âgés
- Accélération possible dans toutes les écoles
- Ajustement socio-émotionnel plus élevé quand accélération

● Inconvénients

- Nécessité de ressources intellectuelles suffisantes ou de lacunes scolaires pouvant être compensées par les ressources
- Attention à la fratrie

● Éléments à prendre en considération

- Attitude générale des enseignants et des parents face au saut de classe : soutien ?
- Aspect physique de l'élève, âge, taille, possibilités motrices...
- Développement émotionnel de l'enfant, sa capacité à entrer en relation avec ses pairs ou ses professeurs, sa possibilité à s'épanouir au sein d'un groupe

● Points de vigilance

- Décision « collégiale »
- Décision « officielle »



Merci de votre attention

web17.ac-poitiers.fr/ASH/